



Liste des pièces justificatives année scolaire 2024-2025

Préparation des documents en format PDF

<input type="checkbox"/>	Photo récente de l'enfant
<input type="checkbox"/>	Passeport du père
<input type="checkbox"/>	Passeport de la mère
<input type="checkbox"/>	Passeport de l'enfant
<input type="checkbox"/>	Iqama du père sinon visa de regroupement familial à titre provisoire du père
<input type="checkbox"/>	Iqama de la mère sinon visa de regroupement familial à titre provisoire de la mère
<input type="checkbox"/>	Iqama de l'enfant sinon visa de regroupement familial à titre provisoire de l'enfant
<input type="checkbox"/>	Au cas où la procédure d'obtention d'iqama n'a pas encore été lancée, prière de remplir, signer et télécharger sur la plateforme en ligne la 'lettre d'engagement iqama'
<input type="checkbox"/>	Livret de famille ou extrait d'état civil familial ou dossier de famille ou extrait des registres de l'état civil récent (moins de 3 mois) comprenant les données des parents et des enfants. En cas de divorce, merci de fournir également un document officiel qui justifie de l'autorité parentale et du droit de garde
<input type="checkbox"/>	Bulletins scolaires de l'année 2024-2025 si disponibles
<input type="checkbox"/>	Bulletins scolaires de l'année 2023-2024 avec avis de passage en classe supérieure
<input type="checkbox"/>	Carnet d'apprentissage <u>pour les élèves de la maternelle</u> (petite, moyenne, grande section)
<input type="checkbox"/>	Certificat de scolarité récent (moins d'un mois)
<input type="checkbox"/>	Dossier médical à télécharger du mail envoyé
<input type="checkbox"/>	Carnet de vaccination à jour avec le nom de l'enfant
<input type="checkbox"/>	Pour les Saoudiens , dérogation délivrée par le Ministère de l'Education Saoudien
<input type="checkbox"/>	Si votre enfant bénéficie d'un PAI, d'un PPS ou d'un PAP, merci de le joindre impérativement